

**Communiqué de la Société Informatique de France (SIF)
et de l'association Enseignement Public et Informatique (EPI)**

**Enseigner l'informatique :
il est temps de s'inscrire dans la durée**

La rentrée scolaire 2015 a été le théâtre de plusieurs annonces à propos de l'enseignement de l'informatique et du numérique.

Le président du Conseil supérieur des programmes a remis le projet de programmes pour le primaire et le collège (cycles d'enseignement 2, 3 et 4) à la Ministre, Najat Vallaud-Belkacem. L'utilisation d'outils numériques y figure dès l'enseignement primaire. L'informatique est présente au cycle 4 en mathématiques (avec de l'algorithmique et de la programmation) et en technologie (programmation, réseaux, protocoles).

Pour le lycée, la Ministre, lors de sa conférence de rentrée, a confirmé qu'un enseignement optionnel d'informatique sera généralisé en classe de première et que l'enseignement de spécialité optionnel de terminale S « Informatique et sciences du numérique » (ISN) sera parallèlement étendu aux autres terminales, avec les adaptations de programme. En classe de seconde, un enseignement d'exploration « Informatique et création numérique » a été ouvert à cette rentrée 2015.

Globalement, nous notons que l'informatique, la science et technique qui sous-tend le monde numérique dans lequel nous vivons, est introduite aux différents cycles. Des aménagements peuvent encore être apportés pour améliorer l'offre de formation, mais c'est une avancée réelle revendiquée depuis longtemps par l'EPI et la SIF, un pas qui en appelle d'autres. Un palier semble enfin avoir été franchi.

Cela étant, la SIF et l'EPI souhaitent mettre en garde les décideurs contre le principal écueil relatif à ces annonces : la formation à l'informatique des professeurs des écoles, des professeurs de collèges et de lycées reste un vaste chantier. Des initiatives et des mesures doivent être prises dès cette rentrée, dans le cadre de la formation continue, pour que ces professeurs puissent assurer à un moindre mal celle de 2016 qui verra l'entrée en vigueur des nouveaux programmes. Ces mesures de formation continue d'urgence à court terme ne doivent pas dispenser de mesures plus structurelles à moyen terme. Il s'agit d'assurer la montée en charge nécessaire afin de réussir l'ambition de donner à tous les élèves la solide culture générale informatique qui correspond aux besoins et enjeux de notre époque, les former à la pensée informatique. Il est notamment important de donner une grande cohérence et un recentrage à un enseignement actuellement dispersé au collège entre mathématiques et technologie.

Pour ce faire, nous demandons à nos décideurs de bien saisir l'aberration consistant à faire perdurer l'absence de la discipline informatique dans le secondaire, alors qu'elle est reconnue à l'université depuis plus de 40 ans ! Nous nous étonnons de voir ce formidable engouement pour la formation dès le plus jeune âge au « codage » et au numérique, et, dans le même temps, la non-reconnaissance de la discipline informatique, qui induit l'inexistence de professeurs avec un CAPES et / ou une agrégation d'informatique, qu'il faudrait pourtant créer sans tarder. D'autres mesures ont leur place parmi lesquelles, de manière plus ou moins transitoire : des CAPES et agrégations bivalents, externes et internes, des listes d'aptitude, des habilitations du type de celles prévues pour les enseignants d'ISN et un renforcement de la formation continue, sans oublier des

certifications pour les professeurs des écoles dans les ESPE. Sans cela, quels que soient leur sérieux et leur dévouement, les professeurs ne pourront pas tous faire face aux nouveaux programmes d'informatique.

S'il est envisageable de former des professeurs en quelques mois comme cela s'est fait pour ISN, il ne peut pas y avoir de miracle : répétons-le, une vraie formation à la culture informatique, analogue à notre culture générale en biologie, en chimie ou en physique pour ne citer que ces trois sciences, requiert une solide appropriation des fondamentaux de l'informatique, à la fois science et technique, qui s'inscrit dans la durée.

La mise en place au plus vite de formations initiales et continues des enseignants – trop longtemps différées – est incontournable, sinon les dispositions prévues risquent de rester des effets d'annonce, alors qu'un enseignement de l'informatique pour tous les élèves est crucial pour l'avenir de notre pays.

SIF

<http://www.societe-informatique-de-france.fr/>

EPI

<http://www.asso.fr>

Paris, le 5 octobre 2015

contacts :

SIF : <http://www.societe-informatique-de-france.fr/contact/>

EPI : bureau@epi.asso.fr